

M. le ministre de la guerre vient de décider que la note suivante sera insérée, en tête du relevé nominatif prescrit par l'article 7 du décret de 16 mars 1878.

Quand on veut tuer son chien...

Prohibition et FREE TRADE. Nous avons souvent parlé de la manière vraiment ingénieuse, dans sa brutalité, avec laquelle les Anglais savaient tourner les principes et accorder leurs intérêts de boutique avec leur amour pour le libre échange.

- 1er régiment de chasseurs, colonel de Moucheron.
2e brigade de dragons
Général de Kerhué.
3e régiment de dragons, colonel Duhamel.
4e régiment de dragons, colonel Jacques.
5e brigade de cuirassiers
Général Boré-Verrier.

La suite de la revue le Président de la République a adressé au ministre de la guerre la lettre suivante :
« Mon cher ministre,
« La revue à laquelle nous venons d'assister a été magnifique, et la tenue des belles troupes qui ont défilé devant nous ne laisse rien à désirer.

La Revue de Longchamps

Dès midi, les porteurs de cartes arrivent à Longchamps, et lorsque, à deux heures, le premier coup de canon tonne, les tribunes, les terrasses, la plate-forme et l'espace réservé aux porteurs de cartes de chasses regorgent de curieux.

Le prince Jérôme-Napoléon.

Nous pouvons affirmer que l'Impératrice Eugénie n'a pas été reçue par l'Impératrice Eugénie.

ORDRE SPÉCIAL

10 juin 1879. Les restes mortels du Prince Louis-Napoléon seront transportés, demain, à neuf heures et demie du matin, de l'église catholique de Durban au Warff, à Port-Natal, pour être embarqués sur le vaisseau de Sa Majesté Boudicca, pour l'Angleterre.

les seules reliques que l'on pourra rapporter à l'impératrice.
« L'épée que portait le prince et que les Zoulous avaient enlevée était la propre épée de Napoléon Ier; le prince en était fier et il ne s'en séparait jamais : « Il faudra bien, disait-il souvent, que j'acquiesse le droit de la porter autrement que par le nom de vainqueur. »

« Ce pendant les abords du donjon étaient peu à peu garnis de soldats et d'officiers de tous grades; le général Marshall lui-même avait fini par nous rejoindre; chacun se découvrait respectueusement devant cette première victime de la reprise des coups; je priai alors les docteurs d'envoyer le corps; une couverture arrachée d'une selle servit de premier linceul au dernier des Napoléon. Je m'agenouillai alors auprès du corps, et là, pendant que j'essayais par la chaleur de la main de vaincre le froid de la mort et de fermer les paupières du prince, de combien de pensées multiples et diverses mon esprit ne fut-il pas assailli? »

« Il parut que l'on avait d'abord songé à ensevelir immédiatement le corps du prince : « Il est vrai que lorsque, quelques instants après notre arrivée au camp, un officier du 24e vint me prévenir confidentiellement qu'une escouade de son régiment était commandée pour creuser la tombe et ensevelir le prince, que sur un geste de doute de ma part, cet officier me montra, rangés près des tentes de l'état-major, une vingtaine de soldats à la pioche à la main, prêts à exécuter l'ordre reçu dès que le signal en serait donné, je ne pus me défendre d'être témoin de ce spectacle, et, sur un geste, je pris mes dispositions pour quitter immédiatement le camp, ne voulant pas être témoin d'un pareil enfoncement dans le Zuluiland. »

« Je fis demander à lord Chelmsford une audience de congé; mais j'en traitai à peine dans la tente du général, que celui-ci me annonça déjà que l'ambulance allait être préparée pour transporter le lendemain matin même le corps du prince jusqu'à Durban, et que là un vaisseau de guerre se tiendrait prêt pour l'Angleterre. »

« M. Dolage nous retraça en quelques lignes amies les funérailles qui eurent lieu au camp : « Je n'oublierai jamais, dit-il, ce grand silence éloquent de toute une armée, dans laquelle on ne distinguait l'officier du soldat que par le sabre qui lui abaissait devant ces dévouées augustes. Le char funèbre le plus chargé de richesses ne pourra jamais me échapper, oublié ce canon de campagne sur lequel, enveloppé de cette seule couverture dont nous l'avions couvert le matin, se trouve fixé le corps du prince. »

« Et le cortège ! Autour du corps, les officiers du Royal-Artillerie, c'est-à-dire ceux que nous les compagnons d'étude du prince, et, plus loin, s'appuyant tristement sur sa canne, les yeux rouges et le cœur plein d'amertume, ce général infortuné pour lequel aucun malheur n'a voulu rester ignoré depuis le jour de son arrestation dans le Zuluiland, puis, à quelques pas de lord Chelmsford, les officiers d'état-major du général, les camarades de la veille, cette famille militaire du prince, la seule famille qui pouvait le pleurer à l'instar même de ces premières funérailles. »

« Qu'il était le dernier héritier d'un nom puissant et d'une grande renommée militaire.
« Qu'il était le fils du plus ferme allié de l'Angleterre dans les jours du danger; qu'il était le fils unique d'une impératrice venue, par son mariage, sans trône et sans enfant, en exil, sur les côtes de l'Angleterre. »

« Pour se pénétrer plus profondément encore (Deepening) de la douleur et du regret de ce prince, nous nous sommes fait un devoir de nous rappeler aussi que le Prince Impérial de France est tombé en combattant comme un soldat anonyme. »

« Les religieux, ose-t-on dire, donnent à leurs élèves une éducation qui n'est pas virile; s'ils font dessavants, ils ne font pas des hommes. »

« On n'aille aux parloirs des écoles des Jésuites. On y lira les noms de ceux de leurs élèves qui, durant la dernière guerre, sont morts pour la patrie. La maison de Sainte-Geneviève (Paris, rue Lhomond), offre aux regards des étrangers une liste de cent vingt de ces jeunes héros. Mais voyons encore comment savaient se tenir en face de l'ennemi ces soi-disant affidés de l'instruction religieuse. »

Cet ordre, rédigé dans les termes les plus dignes ne soulève qu'une réflexion douloureuse : que le lieutenant Carey et ses hommes n'ont-ils combattus en soldats et non en officiers ?

« Les religieux, ose-t-on dire, donnent à leurs élèves une éducation qui n'est pas virile; s'ils font dessavants, ils ne font pas des hommes. »

« On n'aille aux parloirs des écoles des Jésuites. On y lira les noms de ceux de leurs élèves qui, durant la dernière guerre, sont morts pour la patrie. La maison de Sainte-Geneviève (Paris, rue Lhomond), offre aux regards des étrangers une liste de cent vingt de ces jeunes héros. Mais voyons encore comment savaient se tenir en face de l'ennemi ces soi-disant affidés de l'instruction religieuse. »

« Les religieux, ose-t-on dire, donnent à leurs élèves une éducation qui n'est pas virile; s'ils font dessavants, ils ne font pas des hommes. »

« On n'aille aux parloirs des écoles des Jésuites. On y lira les noms de ceux de leurs élèves qui, durant la dernière guerre, sont morts pour la patrie. La maison de Sainte-Geneviève (Paris, rue Lhomond), offre aux regards des étrangers une liste de cent vingt de ces jeunes héros. Mais voyons encore comment savaient se tenir en face de l'ennemi ces soi-disant affidés de l'instruction religieuse. »

« Les religieux, ose-t-on dire, donnent à leurs élèves une éducation qui n'est pas virile; s'ils font dessavants, ils ne font pas des hommes. »

« On n'aille aux parloirs des écoles des Jésuites. On y lira les noms de ceux de leurs élèves qui, durant la dernière guerre, sont morts pour la patrie. La maison de Sainte-Geneviève (Paris, rue Lhomond), offre aux regards des étrangers une liste de cent vingt de ces jeunes héros. Mais voyons encore comment savaient se tenir en face de l'ennemi ces soi-disant affidés de l'instruction religieuse. »

« Les religieux, ose-t-on dire, donnent à leurs élèves une éducation qui n'est pas virile; s'ils font dessavants, ils ne font pas des hommes. »

« On n'aille aux parloirs des écoles des Jésuites. On y lira les noms de ceux de leurs élèves qui, durant la dernière guerre, sont morts pour la patrie. La maison de Sainte-Geneviève (Paris, rue Lhomond), offre aux regards des étrangers une liste de cent vingt de ces jeunes héros. Mais voyons encore comment savaient se tenir en face de l'ennemi ces soi-disant affidés de l'instruction religieuse. »

« Les religieux, ose-t-on dire, donnent à leurs élèves une éducation qui n'est pas virile; s'ils font dessavants, ils ne font pas des hommes. »

« On n'aille aux parloirs des écoles des Jésuites. On y lira les noms de ceux de leurs élèves qui, durant la dernière guerre, sont morts pour la patrie. La maison de Sainte-Geneviève (Paris, rue Lhomond), offre aux regards des étrangers une liste de cent vingt de ces jeunes héros. Mais voyons encore comment savaient se tenir en face de l'ennemi ces soi-disant affidés de l'instruction religieuse. »

« Les religieux, ose-t-on dire, donnent à leurs élèves une éducation qui n'est pas virile; s'ils font dessavants, ils ne font pas des hommes. »

LES NOUVEAUX ET VRAIS MASSACRES DE BULGARIE

Nous avons sous les yeux des documents dont nous recommanderions volontiers la lecture à ceux de nos confrères qui se livrent à l'expédition et de ceux qui ont le susceptible d'encourager les populations orientales au désespoir. Ce sont les plaintes envoyées à la Porte par les habitants des districts de Varva, d'Aidos, de Prascati, de Ghoumli, de Pravad, etc.

« On trouve relatés là des faits qui font vraiment dresser les cheveux. Nous en citerons quelques-uns pris au hasard : Dans le village de Merafia, district d'Aidos, quatre Bulgares du village de Doblal pénétrèrent le 1er avril, dans la maison d'un certain Hadji Hassan, et après lui avoir infligé d'horribles tortures pour lui faire avouer où était son argent, le massacrèrent avec toute sa famille. Des violences de même nature furent commises par ces quatre misérables dans la demeure du sieur Housia, du village de Houtai, incendié suite de la même nature. »

« Dans le quartier de Deli-Hussien, les nommés Philo, Vivori et Kerké, du village de Telenkè, snivis d'un certain nombre de leurs amis, ont dévalisé la maison du sieur Osman Dikran, heureusement absent de chez lui. Quatre Bulgares du district d'Aidos, les nommés Kossi, fils de Tchoban Yovan, Mittan, Tcholak Veleho et Vassif Boadjii, avec une trentaine de leurs, ont envahi la demeure du sieur Dikran Hussein, alors absent, et, pour voler sa femme Eminéh à l'aveugle, ont étendu le sang sur sa poitrine, lui ont passé une grille rouge autour du cou, puis ont infligé le même traitement à sa belle-fille Aïché, dont ils frappèrent cruellement le jeune enfant de sept ans. »

« Au village de Kiskil, meurtre de Memit Hodja, de ses deux belles-filles, ainsi que de son fils Memit Ouglou Omer, et pillage de leur maison (11 avril). Le 13 avril, des sexes plus atroces encore se passent au village de Katchepet. Un sieur Halil, garçonnier et torture, son frère Halif, accouru à ses cris, est tué d'un coup de feu; les brigands font le tour du village, renouvelant des actes de même nature chez Hadji Oglou Melmed, chez Hadji Oglou Tchalan, chez Carah Mehmed et autres, le pillage suivant toujours les meurtres et les tortures. »

« A Abdul-Ressac, pillage de toutes les maisons musulmanes, dont une grande partie des habitants sont frappés et blessés grièvement. A Kutchukler, à Nader, à Tchimler, à Tchimali, mêmes violations de domicile, mêmes violences sur les personnes, mêmes actes de pillage et de dévastation. »

« Tel est l'état de ces malheureuses populations que le panslavisme révolutionnaire se prétendait doter des bienfaits de l'indépendance, mensonge auquel plus d'un journal libéral a ajouté foi en Occident. (Patrie) »

« Nous recommandons à M. Ferry cette nouvelle preuve de l'obscurantisme clérical. Le premier candidat à la licence ès-lettres présenté par la faculté catholique des lettres de Toulouse, l'abbé Maurice Mathieu, vient d'être reçu, avec le numéro 1, aux épreuves écrites et orales, sur seize concurrents, devant la faculté de Bordeaux. »

« Un journal bonapartiste prétend que M. de Montebello, qui remplace en ce moment à Londres l'amiral Drouot, aurait insisté près du gouvernement anglais afin qu'un honneur officiel ne fût rendu au cercueil du prince impérial au moment du

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Nous rappelons que demain mardi 15 juillet, à huit heures, à l'occasion de la fête de Saint-Henri, sera célébrée à Saint-Martin, pour l'Eglise et pour la France.

« On sait que le Journal officiel a indiqué M. Achille Scrépel comme ayant voté l'article 7 et l'ensemble de la loi Ferry. Or M. Achille Scrépel était à Roubaix dans les premiers jours de la semaine dernière et quelques personnes espèrent encore que le député de Roubaix allait désavouer l'ami trop zélé qui l'avait ainsi compromis. Ces personnes n'ont pas su laisser convaincre par les arguments qui pouvaient être portés à la tribune contre l'article 7, avait donné mission à M. Masure ou à quelque autre de ses inspirateurs ordinaires, de déposer un bulletin blanc en son nom. »

« Sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant : 1° ouverture d'un crédit extraordinaire de 280,000 fr. au budget du ministère des finances, exercice 1879, pour payer la première annuité du prix d'achat de la manufacture des tabacs de Pantin (Seine); 2° annulation d'un somme de 280,000 fr. sur le crédit du chapitre 76 du budget du même ministère, exercice 1879, tous les sénateurs du Nord ont voté selon les conclusions du rapport. »

« Les votes se sont répartis de la même façon dans le scrutin sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministre des travaux publics, sur l'exercice 1879, d'un crédit extraordinaire (un million de francs) pour la construction, sur les terrains dépendant de l'Ecole polytechnique, de bâtiments nécessaires à l'agrandissement de l'Ecole. »

« Sout, M. Corne n'a pas pris part au vote. Les sénateurs du Nord, à l'exception de MM. Thery et Pajot, qui n'ont pas pris part au vote, ont émis un vote favorable dans le scrutin sur le projet de loi concernant la substitution du système de la regie au système de l'entreprise pour la fabrication des monnaies. »

« Il en a été de même dans le scrutin sur le projet de loi ayant trait à l'ajoutement du réseau complémentaire des chemins de fer d'intérêt général. M. Pajot, sénateur du Nord vient d'être nommé président de la 6e commission des pétitions. »

« Voici les votes des représentants du Nord à la Chambre des députés dans le scrutin sur l'article 7 proposé par la commission, au projet de loi précédemment adopté par le Sénat, et relatif au Conseil d'Etat. Ont voté contre : MM. Giroud, Masure, Brame, Debuchy, Girard, Lecomte, Louis Legrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menthon, Plichon, des Rotours, Scrépel, Telliez-Béthune, Trystram. Absents par congé : MM. Ios, baron de La Grange. »

« Le Journal officiel publie un décret portant promotions et nominations dans l'ordre de la Légion-d'Honneur. De la liste des décorés nous extrayons les noms suivants appartenant à des militaires du 1er corps d'armes. Ont été nommés au grade de chevaliers : MM. Jean-Nicolas Watier, lieutenant au 43e de ligne, 23 ans de services, 4 campagnes. Joseph Robert, lieutenant au 84e de ligne, 23 ans de services, 8 campagnes. César-François-Ernest Rizoou, capitaine au 33e de ligne, 20 ans de services, 12 campagnes, 1 blessure. Georges-Alphonse Kouhn, capitaine au 8e de ligne, 30 ans de services, 3 campagnes. Firmin Gantier, capitaine, au 73e de ligne, 23 ans de services, 12 campagnes, 2 blessures. Pierre Passerieux, lieutenant, au 110e de ligne, 20 ans de services, 8 campagnes. Pierre-Marie-Stanislas d'Hotel, capitaine, au 14e dragons, 27 ans de services, 1 campagne. Jules-Joseph-Charles-Henri Pourtier, capitaine à la direction de Saint-Omer, 24 ans de services, 14 campagnes. Michel-Bartélémy-Louis Doluix, capitaine, au 16e bataillon de chasseurs à pied, 18 ans de services, 10 campagnes. Jean-Jacques-Elie-Théodore Viveron, capitaine, au 127e de ligne, 25 ans de services, 4 campagnes. Gerson-Gustave Colbentz, chef de bataillon, chef de génie à Saint-Omer, 27 ans de services, 5 campagnes. François-Jules Canard, capitaine, au 3e rég. du génie, 23 ans de services, 6 campagnes. Pierre Verneaud, adjudant, au 3e rég. du génie, médaillé du 22 mai 1873; 24 ans de services. Jean-Baptiste Humbert, garde de 1re classe à la direction de Douai; 33 ans de services, 4 campagnes. »

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

Stance du 11 juillet 1879

Présidence de M. Charles JONALZZ. Empêché, M. F. Debuchy, en voyage. M. F. Masure, en voyage. Lecture d'adoption du procès-verbal de la séance du 20 mai dernier. Comptes-rendus des Chambres de commerce de Paris et de la Rochelle, année 1878. Proposition d'une modification à la loi sur les patentes par la Chambre de commerce de Marseille. Demande d'appui. Adopté. Brochures diverses sur la pêche maritime, les droits d'entrée des houilles étrangères, l'école supérieure de tissage de Lyon, la conversion et amortissement, les marques de fabrique aux Etats-Unis, etc. Lecture d'une lettre adressée au ministre de commerce à la suite d'une réclamation faite par MM. J.-B. Desurmont et Co, au sujet des fraudes commises sur les laines d'Algérie. Demande d'appui de la Chambre de commerce du Havre, pour la création de trains rapides entre cette ville et la nôtre. Il sera écrit dans ce sens à M. le ministre des travaux publics à qui on adressera en même temps une réclamation faite par M. J.-D. Desurmont, au sujet de la différence notable du prix de transport des laines du Havre à Tourcoing avec celui de Tourcoing au Havre. Communication d'une dépêche de M. Debuchy, député, annonçant le vote par la Chambre des députés de l'embranchement du canal de Roubaix à Tourcoing. M. le président rend compte des démarches qu'il a faites récemment à Paris pour cette importante question près de divers membres de la Commission des voies navigables et près de quelques députés du Nord. Il entretient aussi ses collègues de l'état de la question du chemin de fer d'Armentières à Tourcoing. A 10 heures, la séance est levée.